

## Aide à la connexion au portail eRPPS

Afin de vous connecter sur votre espace eRPPS, vous devez vous munir :

- Votre numéro RPPS : si je suis déjà inscrit (via RPPS ou anciennement ADEL), je peux retrouver mon numéro RPPS sur le site [Annuaire Santé](#)
- L'application eCPS à télécharger sur votre téléphone et je commande ma eCPS à l'aide du guide : [Guide e-CPS - J'active ma e-CPS avec mes coordonnées de correspondance \(esante.gouv.fr\)](#)
- Un ordinateur

### 1. Portail eRPPS

Dans un premier temps, je clic sur portail eRPPS [Portail d'enregistrement RPPS \(esante.gouv.fr\)](#) **sur mon ordinateur**

- **!!** Ne surtout pas vous identifier avec France Connect (uniquement Primo enregistrement)
- S'identifier avec Pro Santé Connect en bas de l'écran

The screenshot shows the login page of the eRPPS portal. At the top, it says 'Bienvenue sur le portail d'enregistrement eRPPS pour les Professionnels intervenant dans le système de santé'. Below this, there are two main sections. The first section, 'Vous n'avez pas de numéro RPPS', explains the registration process and mentions that for the first connection, users should identify via FranceConnect. This section is crossed out with a large blue 'X'. The second section, 'Vous avez déjà un numéro RPPS', provides instructions on how to connect using Pro Santé Connect or FranceConnect. In this section, the 'S'identifier avec PRO SANTE CONNECT' button is highlighted with a yellow box. An orange arrow points from this button to a separate text box on the right that says 'Je clique sur ce lien pour me connecter avec l'application'. At the bottom left, there is a link 'Aide à la connexion e-CPS'.

Bienvenue sur le portail d'enregistrement eRPPS pour les Professionnels intervenant dans le système de santé

**Vous n'avez pas de numéro RPPS**

La procédure d'enregistrement et de mise à jour de vos informations s'effectue via ce portail.  
Si vous souhaitez en savoir plus, consultez la [page suivante](#).

Pour toute première connexion au portail, merci de vous identifier via FranceConnect.

~~S'identifier avec FranceConnect~~  
~~En savoir plus sur FranceConnect~~

**OU**

**Vous avez déjà un numéro RPPS**

Vous pouvez vous connecter via Pro Santé Connect en utilisant votre e-CPS (sous réserve d'activation préalable) ou votre Carte.  
Vous n'avez pas activé votre e-CPS ou n'avez pas de carte, connectez-vous par FranceConnect.

S'identifier avec PRO SANTE CONNECT

Aide à la connexion e-CPS

Aide à la connexion

Je clique sur ce lien pour me connecter avec l'application

### 2. Sur la page suivante:

**Connectez-vous**

Application e-CPS

Carte CPS

Si vous constatez un échec répété des connexions avec votre e-CPS, cela peut être dû à une mauvaise configuration de l'heure sur votre téléphone. Consultez [la FAQ e-CPS](#) pour résoudre ce problème.



**Vous pouvez vous connecter à ce service en utilisant l'application mobile e-CPS.**

Votre identifiant RPPS

☐ Mémoriser mon identifiant sur ce poste

**SE CONNECTER AVEC E-CPS**

[En savoir plus sur la gestion de vos données et vos droits](#)

1. J'ai bien téléchargé l'application eCPS sur mon téléphone

\* J'ai la possibilité de me connecter directement avec ma carte CPS si j'en possède une, si tout est à jour et qu'elle fonctionne

2. J'indique mon numéro RPPS avec un « 8 » devant (voir annuaire santé pour son numéro si besoin)

3. Je clique ici

**Demande d'activation e-CPS**

L'activation utilise vos informations ci-dessous :

 \*\*\*\*\*@gmail.com

 +33 6 \*\* \*\* 46

**ENVOYER MA DEMANDE D'ACTIVATION**

[Vos coordonnées sont incorrectes ?](#)

Lors d'une première connexion, activation de la eCPS avec la réception d'un mail ou d'un SMS eCPS

**Authentification**

**Vérification de votre identité en 2 étapes**

Après avoir accepté la notification ou ouvert l'application e-CPS, validez la demande d'authentification sur votre téléphone portable, en réalisant les actions suivantes :

- 1 Saisie de votre mot de passe
- 2 Sélection du code affiché ci-dessous parmi les trois codes proposés

**78**

Il vous reste 112 secondes pour valider votre demande d'authentification

[Quitter l'authentification](#)

Pour les prochaines connexions, ouvrir l'application eCPS :

- Saisir votre mot de passe
- Sélectionner le nombre affiché

Cette action permet l'ouverture du portail eRPPS sur l'ordinateur :

Une fois votre demande envoyée, vous pouvez suivre l'état de traitement de votre dossier ou reprendre une demande « en cours » non transmises pour la modifier

Votre portail vous permet de mettre à jour les informations concernant vos activités professionnelles.  
L'ARS vous remercie pour le soin que vous apporterez au maintien de ces informations.

Que souhaitez-vous faire ?

Pour accéder à la liste de tous ses lieux d'exercice actuels et vérifier si une activité est bien enregistrée

Voir mes activités professionnelles

Pour déclarer sa nouvelle activité (nouveau lieu d'exercice). Si l'adresse de votre cabinet est modifiée, il s'agit d'un nouveau lieu (voir fiche reflexe MAJ de son activité)

Déclarer une nouvelle activité

Cesser une activité

Pour déclarer la fin d'une activité.

**!! À faire en premier, pour tout changement de département**

Consulter ma demande en cours

Télécharger mes attestations

Pour télécharger l'attestation d'enregistrement au RPPS

Sur votre portail, vous pouvez également :

Modifier vos coordonnées de contact

Modifier votre nom d'exercice

Déclarer une nouvelle profession

Il est possible d'ajouter une nouvelle profession à son numéro RPPS.  
Exemple : Opticien → Audioprothésiste).

**Ne pas confondre avec la déclaration d'un nouveau lieu d'exercice**

**!!** Coordonnées à vérifier lors de la première connexion via pro santé connect. Si vous avez droit à une carte CPS, c'est à l'adresse indiquée ici que vous la recevrez.

Modifier le nom d'exercice avec lequel le professionnel va apparaître sur l'annuaire santé

Par défaut, il s'agit de mon nom de naissance

Vous pouvez également retrouver cette procédure de connexion avec ce guide mis à disposition par l'agence numérique en santé, via ce lien [J'accède au portail eRPPS une fois ma première connexion réalisée | Agence du Numérique en Santé](#)